

## **MOTION**

# **OUVERTURE DES REMONTEES MECANIQUES DES STATIONS DE SKI**

Alors que les premiers flocons s'installent sur les massifs montagneux, la décision du Président de la République de reporter l'ouverture des stations de ski à la mi-janvier suscite de plus en plus d'incompréhensions et d'indignations parmi les élus, et notamment parmi les maires des communes supports de stations.

Pendant plusieurs semaines en effet, les élus locaux et les professionnels de la montagne et du tourisme ont travaillé de concert à l'élaboration d'un protocole sanitaire rigoureux permettant d'accueillir le public en toute sécurité, dans le respect des règles imposées par le contexte sanitaire actuel. Un travail balayé par une décision hâtive, prise en dépit de la concertation menée avec l'ensemble des acteurs concernés et sans la moindre cohérence vis-à-vis des diverses autres mesures d'assouplissement annoncées, notamment en matière de déplacement à l'étranger.

Si la fermeture anticipée des 350 stations françaises avait déjà fortement affecté toute l'économie de nos territoires de montagne, le report d'ouverture à la mi-janvier menace à nouveau l'intégralité de la saison d'hiver, qui représente, rappelons-le, 10 milliards d'euros de retombées économiques, 10 millions de vacanciers, 120 000 emplois directs, 360 000 emplois indirects et leurs familles, ainsi que notre place de troisième destination mondiale de ski.

Sur Provence Alpes Agglomération, si trois de nos communes (Montclar, Seyne, Selonnet) sont directement impactées par ces décisions, c'est toute l'économie de notre territoire qui est pénalisée.

En effet chaque hiver, on compte ici 190 000 journées skieurs, 3 millions d'€ de chiffre d'affaires pour les remontées mécaniques, 500 emplois directs et induits liés au ski. 1 € dépensé pour les remontées mécaniques génère 6 € en dépenses induites.

Stations de dimension régionale et à taille humaine, nos communes ne sont pas des stations industrielles. Nous demandons la prise en compte des spécificités des stations de montagne du massif Alpes du sud. Concernant la circulation du virus, nos stations présentent une faible densité de population, en haute saison, avec un faible brassage compte tenu d'une clientèle régionale.

Comme l'ensemble des associations de maires concernées par des territoires « skiables », les élus de Provence Alpes Agglomération demandent donc au Président de la République et au Gouvernement de revenir sur cette décision et de rouvrir le dialogue afin de redonner de l'espoir à tous les secteurs concernés et de sauver la saison touristique d'hiver, dont les maires des communes supports de station portent aujourd'hui la responsabilité.

Les maires doivent être les premiers partenaires de l'Etat dans la gestion des situations de crise. Ils sont aussi les premiers contacts auprès des populations locales et touristiques et sont en mesure de comprendre une décision et y participer, s'ils sont invités au débat.

La santé publique n'est pas une préoccupation du seul Etat, les maires n'ont jamais tournés le dos à leurs responsabilités mais ils entendent que les décisions qui affectent leur territoire soient prises sur la base d'arguments solides et d'informations crédibles et équitables à l'échelle du territoire national.